

## Etude financière - Synthèse générale - Années 1993-1994

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Ainsi que l'engagement en avait été pris, le présent document propose une synthèse générale de l'étude financière conduite avec le soutien du Cabinet BOSSARD Consultants. Cette synthèse fait suite et reprend les données présentées au Conseil Municipal le 14 février 1994 au titre du bilan 1993. Elle est présentée pour information sachant que chaque mesure devant faire l'objet d'une décision du Conseil Municipal est soumise séparément.

L'étude financière qui avait pour objectif de réduire les dépenses de fonctionnement de la Ville de 5 % entre 1992 et 1995, c'est-à-dire d'atteindre un niveau d'économie de 40 millions de francs en 3 ans est achevée.

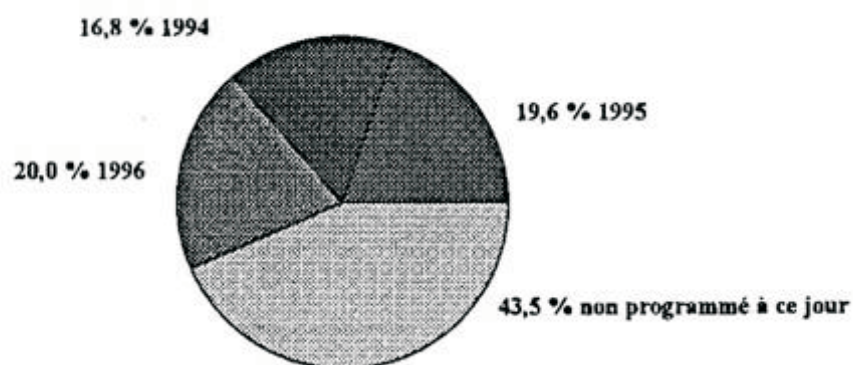
Les résultats chiffrés prennent en compte les propositions d'économies des 35 secteurs d'activité ayant suivi la démarche.

Cette synthèse traduit dans les chiffres l'esprit avec lequel a été menée la réflexion par les chefs de service : les principaux gisements d'économie concernent les efforts de rigueur (notamment l'amélioration de la productivité) et les recettes. Les recentrages d'activités (ajustement du niveau des prestations) n'interviennent que pour une part très minoritaire des économies dégagées.

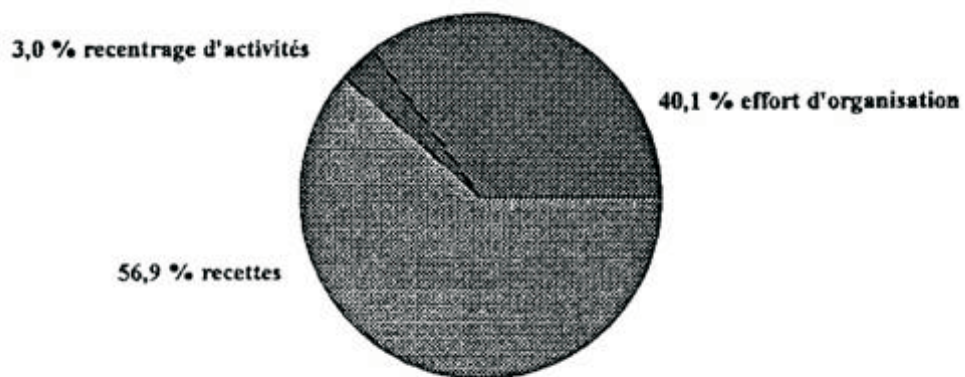
Au niveau des résultats d'ores et déjà acquis, il importe de noter l'ensemble des prestations et équipements nouveaux que la Ville a pu proposer à budget maîtrisé (patinoire, extension des services de police, crèches et haltes-garderies, etc.). Par ailleurs, le compte administratif de l'année 1994 qui sera présenté au Conseil Municipal le 15 mai prochain, bénéficie des résultats positifs de la démarche engagée.

### Etude financière : synthèse générale

En KF	1994	1995	1996	Total programmé et validé	Non programmé à ce jour	Total
Effet d'organisation	9 945	7 461	4 104	21 510	17 117	38 627
Recettes	5 781	10 869	14 975	31 625	23 111	54 736
Recentrage d'activités	487	568	200	1 255	1 660	2 915
TOTAL	16 213	18 898	19 279	54 390	41 888	96 278



Les économies sont programmées régulièrement jusqu'en 1996



Effort d'organisation et recettes constituent les deux dominantes des économies prévues

## Synthèse par service (en KF)

	Effort d'organisation	Recettes	Recentrage d'activités	Total
Ecoles primaires et maternelles	2 170	2 234	184	4 588
Restaurants scolaires	933	2 836	0	3 769
<b>Total Enseignement</b>	<b>3 103</b>	<b>5 070</b>	<b>184</b>	<b>8 357</b>
Bâtiments	1 532	85	0	1 617
Parc Automobile	2 247	210	210	2 667
Voirie Circulation	1 301	131	0	1 432
Voirie Infrastructure	1 846	277	0	2 123
Voirie Propreté	3 043	78	277	3 398
Espaces Verts	3 216	2 683	576	6 475
Eaux	2 185	3 715	0	5 900
Assainissement	984	3 920	0	4 904
Déchets	5 347	465	0	5 812
Urbanisme Plan Etudes et Travaux	160	3 903	0	4 063
Développement Economique	0	562	0	562
Electricité-Chauffage	800	8 569	0	9 369
<b>Total Services Techniques</b>	<b>22 661</b>	<b>24 598</b>	<b>1 063</b>	<b>48 322</b>
Citadelle	800	765	0	1 565
Musée des Beaux-Arts	398	641	0	1 039
Théâtre	0	703	0	703
Bibliothèques	60	915	0	975
Conservatoire	250	747	603	1 600
Musée du Temps	1 000	20	0	1 020
Kursaal	140	1 000	0	1 140
Vie Associative - Vie des Quartiers	580	50	0	630
Ecole des Beaux-Arts	370	112	553	1 035
<b>Total Secteur Culturel</b>	<b>3 598</b>	<b>4 952</b>	<b>1 156</b>	<b>9 707</b>
AFP	480	26	480	986
CIESF	330	1 053	0	1 183
Petite Enfance	3 146	544	0	3 690
Sports	1 495	2 770	32	4 297
Hygiène-Santé	543	83	0	626
Formalités Administratives	785	771	0	1 556
Relations Extérieures	20	263	0	283
Communication	720	150	0	870
Informatique	450	1 115	0	1 565
Secrétariat Général - Police Municipale	240	510	0	750
Ressources Humaines	900	101	0	1 001
Finances	156	12 730	0	12 886
<b>Total Général</b>	<b>38 626</b>	<b>54 737</b>	<b>2 915</b>	<b>96 278</b>

**M. DE SURY :** Je voudrais simplement souligner mon admiration pour ce travail qui m'a émerveillé. On arrive à près de 10 % du budget et même si on prend le total de ce qui est programmé et validé, cela représente 5 % à peu près du budget et je trouve que c'est un résultat extraordinaire.

**M. LE MAIRE :** 5 % est le chiffre qu'on s'était fixé. Cela suppose énormément de réflexions, de travail, de nombreuses réunions avec chaque service et le comité de pilotage, des synthèses. C'est un lourd travail qu'a supporté allègrement Mme le Premier Adjoint.

**M. JACQUEMIN** : Une simple remarque Monsieur le Maire. C'est vrai qu'un gros travail a été réalisé. Je ferai tout de même observer que 57 % du résultat obtenu provient d'une amélioration des recettes. Mais comment obtient-on ces 54 MF de recettes ? Est-ce que ce sont des recettes supplémentaires, est-ce qu'il y a derrière une autre politique de valorisation des services, une autre politique de tarification ? Il faut dire aussi quelle part le contribuable bisontin prendra à ce résultat annoncé.

**Mme VIEILLE-MARCHISET** : Je n'ai pas ici les chiffres mais, de mémoire, je peux vous dire que les recettes provenant des tarifs demandés aux usagers ne représentent pas une part importante de cette économie. Il y avait d'autres participations plus importantes demandées à la Ville et pour lesquelles on a rétabli les situations.

**M. ALAUZET** : Il y a des points positifs et d'autres qui le sont moins. Pour moi, cela ne va pas quand même jusqu'à l'émerveillement. Je crois qu'il faut tempérer un petit peu le total des ressources. Dans les recettes par exemple, on voit 10 MF de recettes supplémentaires en 1995, je crois qu'au moins pour moitié, c'était des recettes qui seraient arrivées normalement par l'augmentation naturelle liée à l'inflation.

**M. LE MAIRE** : Non !

**M. ALAUZET** : C'est ce que j'avais cru comprendre de la part des services. Si à partir d'efforts d'organisation qui probablement sont légitimes pour la plupart d'entre eux, on peut réaliser des gains de productivité, on doit le faire. Mais ce qu'on aurait pu faire en accordant une priorité à l'emploi, c'était redéployer ces bénéfices sur d'autres emplois.

**M. NACHIN** : Je reviens à la question posée par Michel JACQUEMIN. En quoi consistent ces 57 % de recettes ? Est-ce des contributions des Bisontins qui ont augmenté ? Ce n'est que cela ? Donc, c'est une augmentation qui a été payée par les Bisontins.

**M. LE MAIRE** : Pas exclusivement. Il y a cela, mais aussi des participations d'autres collectivités. Il y a une foule de propositions faites sur les différentes recettes qui est compliquée, multiple, variée.

**Mme VIEILLE-MARCHISET** : Les Bisontins n'ont payé que les augmentations que nous avons votées au Conseil Municipal.

**M. JACQUEMIN** : Je note simplement aussi que 43,5 % de ces sommes ne sont pas pour le moment programmées. Donc ce sont des choses à venir après les années 1996, c'est-à-dire en 1997 en 1998.

La discussion est close.

Dont acte.